



## Ordonnance de télécom CRTC 2025-109

Version PDF

Gatineau, le 16 mai 2025

### Télébec, Société en commandite – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de réception de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Télébec, Société en commandite	AMT 558 Tarif général – Service Centrex Télébec – Nouvelles dispositions relatives au prolongement de contrat et aux négociations	5 mars 2025	16 mai

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général